



*Invitation à l'Assemblée  
générale ordinaire d'UBS SA*

**Jeudi 2 mai 2013 à 10h30**  
(ouverture des portes à 9h30)

**Hallenstadion Zurich-Oerlikon**  
Wallisellenstrasse 45, Zurich

## Madame, Monsieur, cher Actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire d'UBS SA, qui se tiendra le 2 mai 2013, à 10 h 30, au Hallenstadion, Wallisellenstrasse 45 à Zurich. Les portes ouvriront à 9 h 30.

### Ordre du jour

1. Rapport annuel, comptes consolidés et comptes de la maison-mère pour l'exercice 2012
  - 1.1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes de la maison-mère
  - 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2012
2. Utilisation des bénéfices et distribution
3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2012
4. Elections
  - 4.1. Réélection des membres du Conseil d'administration
    - 4.1.1. Axel A. Weber
    - 4.1.2. Michel Demaré
    - 4.1.3. David Sidwell
    - 4.1.4. Rainer-Marc Frey
    - 4.1.5. Ann F. Godbehere
    - 4.1.6. Axel P. Lehmann
    - 4.1.7. Helmut Panke
    - 4.1.8. William G. Parrett
    - 4.1.9. Isabelle Romy
    - 4.1.10. Beatrice Weder di Mauro
    - 4.1.11. Joseph Yam
  - 4.2. Election de Reto Francioni au Conseil d'administration
  - 4.3. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

### Inscription de points à l'ordre du jour

L'invitation appelant les actionnaires à soumettre leurs demandes d'inscription de points à l'ordre du jour a été publiée le 6 février 2013 par UBS SA dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) ainsi que sur le site [www.ubs.com/agma](http://www.ubs.com/agma). Les actionnaires qualifiés ont été invités à soumettre leurs demandes relatives à l'inscription de points individuels à l'ordre du jour jusqu'au 4 mars 2013. Aucune demande n'a été déposée.

Zurich et Bâle, le 20 mars 2013

Avec nos salutations les meilleures

UBS SA



Axel A. Weber  
Président



Luzius Cameron  
Secrétaire général

## Point 1 de l'ordre du jour

### Rapport annuel, comptes consolidés et comptes de la maison-mère pour l'exercice 2012

#### 1.1. Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes de la maison-mère

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de l'exercice 2012, les comptes consolidés et les comptes de la maison-mère pour 2012.

##### B. Commentaires

La section « Financial information » du rapport annuel 2012 d'UBS contient les comptes annuels consolidés du Groupe UBS et les comptes annuels de la maison-mère UBS SA. Des informations supplémentaires sur la stratégie, l'organisation et les activités du Groupe, des divisions et du Corporate Center ainsi que sur la gestion et le contrôle du risque sont disponibles dans les sections du rapport annuel 2012 « Operating environment and strategy », « Financial and operating performance » et « Risk, treasury and capital management ». Les informations relatives à la gouvernance telles qu'exigées par les lois et réglementations suisses, notamment la directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la gouvernance et le Code suisse des obligations, figurent dans la section du rapport annuel 2012 « Corporate governance, responsibility and compensation ». Le rapport annuel 2012 est également disponible sur Internet à l'adresse [www.ubs.com/investors](http://www.ubs.com/investors). Ces rapports seront distribués aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires en Suisse et aux actionnaires inscrits auprès de Computershare aux Etats-Unis d'Amérique selon leur commande individuelle.

Pour 2012, la perte nette du Groupe UBS attribuable aux actionnaires s'élève à 2511 millions de CHF, contre un bénéfice de 4138 millions de CHF en 2011. La perte avant impôts se monte à 1774 millions de CHF, contre un bénéfice de 5307 millions de CHF l'année précédente. La perte de 2012 résulte principalement de dépréciations pour perte de valeur de 3064 millions de CHF sur du goodwill et d'autres actifs non financiers d'Investment Bank, de charges nettes de 2549 millions de CHF au titre de

provisions pour actions en justice, questions réglementaires et similaires, d'une propre perte de crédit sur engagements financiers figurant à leur juste valeur de 2202 millions de CHF et de frais de restructuration nets de 371 millions de CHF. En 2012, nous avons comptabilisé 461 millions de CHF d'impôts contre 901 millions de CHF en 2011, tandis que le résultat net revenant aux intérêts minoritaires s'élève à 276 millions de CHF pour 2012, contre 268 millions de CHF en 2011. Le bilan total s'est monté à 1259,2 milliards de CHF au 31 décembre 2012. Les fonds propres attribuables aux actionnaires d'UBS ont reculé de 2,6 milliards de CHF à 45,9 milliards de CHF en 2012.

La perte pour UBS SA (maison-mère) pour la période considérée s'élève à 6645 millions de CHF. Le produit d'exploitation s'inscrit à 17 374 millions de CHF, tandis que les charges d'exploitation totales se chiffrent à 13 904 millions de CHF. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 3470 millions de CHF. Les dépréciations, correctifs de valeur, provisions et pertes s'élèvent à 6486 millions de CHF, tandis que les produits extraordinaires s'élèvent à 429 millions de CHF. Les charges extraordinaires ont totalisé 4117 millions de CHF et les allègements fiscaux sur le produit net se sont montés à 59 millions de CHF.

Le ratio BRI total selon Bâle 2.5 et le ratio FINMA total selon Bâle 2.5 pour UBS SA (maison-mère) se sont établis respectivement à 16,8 % et 15,5 % au 31 décembre 2012. Les fonds BRI et les fonds FINMA selon Bâle 2.5 se sont montés à 38 173 millions de CHF respectivement. Les actifs pondérés en fonction du risque étaient de 227 287 millions de CHF (BRI) et 246 574 millions de CHF (FINMA).

Dans ses rapports à l'Assemblée générale ordinaire, Ernst & Young SA, Bâle, en sa qualité d'organe de révision, a recommandé d'approuver sans réserve les comptes consolidés et les comptes de la maison-mère. L'organe de révision confirme que, selon son appréciation, les comptes financiers du Groupe donnent une image fidèle de la situation financière consolidée d'UBS SA et de ses sociétés affiliées consolidées et de leurs résultats consolidés d'exploitation et de flux de fonds, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et au droit suisse. En ce qui concerne la maison-mère, l'organe de révision confirme que les comptes annuels ainsi que la proposition d'affectation des résultats du Conseil d'administration sont conformes à la loi suisse et aux Statuts d'UBS SA.

## 1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2012

### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération 2012 dans le cadre d'un vote consultatif non contraignant.

### B. Commentaires

Le rapport de rémunération 2012 constitue un chapitre du rapport annuel 2012. Il explique la gouvernance et les principes sous-jacents à la structure de rémunération d'UBS SA, y compris le lien entre le salaire et la performance. Il présente des informations relatives aux principes de la rémunération globale pour tous les collaborateurs, principes qui ont été confirmés par le Comité des ressources humaines et de rémunération du Conseil d'administration le 24 octobre 2012. Le rapport de rémunération fournit également des informations sur la rémunération de la direction et du Conseil d'administration conformément à la législation et aux réglementations en vigueur.

Le vote sur le rapport de rémunération 2012 d'UBS SA est de nature consultative.

## Point 2 de l'ordre du jour

### Utilisation des bénéfices et distribution

#### A. Proposition d'utilisation des bénéfices et de distribution sur les réserves d'apport en capital

Le Conseil d'administration propose l'affectation suivante :

En millions de CHF	31 décembre 2012
Perte de l'exercice	(6 645)
<b>Total pour affectation</b>	<b>(6 645)</b>
Affectation aux autres réserves	(1 751)
Affectation aux réserves statutaires générales : réserves issues du bénéfice	(4 894)
<b>Affectation totale</b>	<b>(6 645)</b>

Le Conseil d'administration propose le versement de 0.15 CHF par action d'une valeur nominale de 0.10 CHF sur les réserves d'apport en capital.

En millions de CHF, sauf indication contraire	31 décembre 2012
<b>Total des réserves d'apport en capital avant distribution proposée</b>	<b>42 184<sup>1,2</sup></b>
Proposition de distribution de réserves d'apport en capital dans le cadre des réserves statutaires générales : 0.15 CHF par action ayant droit au dividende <sup>3</sup>	(575)
<b>Total des réserves d'apport en capital après distribution proposée</b>	<b>41 609</b>

<sup>1</sup> Comme présenté sur le bilan, les réserves d'apport en capital de 42 184 millions de CHF sont une composante des réserves statutaires générales de 31 997 millions de CHF après prise en compte des réserves négatives de bénéfice de 10 187 millions de CHF. <sup>2</sup> En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la loi sur l'impôt anticipé suisse prévoit que les paiements effectués sur les réserves d'apport en capital ne sont plus soumis à l'impôt anticipé. Cette loi a fait l'objet d'interprétations différentes de la part de l'Administration fédérale des contributions et des sociétés quant aux montants qualifiés de réserves d'apport en capital et leur divulgation dans le rapport annuel. A la lumière de ce qui précède, l'Administration fédérale des contributions a confirmé qu'UBS pourrait reverser aux actionnaires 27,4 milliards de CHF prélevés sur les réserves d'apport en capital publiées (état au 1<sup>er</sup> janvier 2011) sans faire l'objet d'une déduction au titre de l'impôt anticipé qui s'applique aux dividendes payés à partir des réserves issues du bénéfice. Ce montant s'est réduit à 27,0 milliards de CHF au 31 décembre 2012 suite à la distribution de 379 millions de CHF approuvée par l'Assemblée générale ordinaire de 2012. La décision concernant le montant restant a été remise à une date ultérieure. <sup>3</sup> Les actions ouvrant droit au dividende sont toutes les actions émises à l'exception des propres actions détenues par UBS SA à la date de référence du 8 mai 2013.

### B. Commentaires

La perte de l'exercice 2012 sera partiellement affectée aux autres réserves et partiellement aux réserves statutaires générales.

Si la distribution de réserves d'apport en capital proposée est approuvée, le paiement de 0.15 CHF par action aura lieu le 10 mai 2013 aux détenteurs d'actions à la date de référence du 8 mai 2013. Les actions seront négociées ex-dividende le 6 mai 2013. Le dernier jour auquel les actions pourront être négociées avec un droit au dividende sera donc le 3 mai 2013.

## *Point 3 de l'ordre du jour*

### **Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2012**

#### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire du Groupe pour l'exercice 2012.

## *Point 4 de l'ordre du jour*

### **Elections**

#### **4.1. Réélection des membres du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire pour un mandat d'une année Axel A. Weber, Michel Demaré, David Sidwell, Rainer-Marc Frey, Ann F. Godbehere, Axel P. Lehmann, Helmut Panke, William G. Parrett, Isabelle Romy, Beatrice Weder di Mauro et Joseph Yam, dont les mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013.



#### **4.1.1. Axel A. Weber**

##### **A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel A. Weber pour un mandat d'une année.

##### **B. Commentaires**

Le mandat de président du Conseil d'administration d'Axel A. Weber expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel A. Weber (né en 1957) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2012, puis nommé président. Il a été président de la Deutsche Bundesbank de 2004 à 2011, période durant laquelle il a également occupé les fonctions suivantes: membre du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, membre du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux, gouverneur allemand du Fonds monétaire international et membre des ministres et gouverneurs du G7 et du G20.

Axel A. Weber préside le Comité de gouvernance et de nomination et siège au Comité de responsabilité d'entreprise.



*4.1.2. Michel Demaré*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Michel Demaré pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat de Michel Demaré expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Michel Demaré (né en 1956) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009 et nommé vice-président indépendant par le Conseil d'administration en avril 2010. Il a intégré ABB en 2005 en tant que Chief Financial Officer (CFO) et membre du Comité exécutif du groupe. Il s'est retiré de ses fonctions au sein d'ABB en janvier 2013.

Michel Demaré est membre du Comité d'audit et du Comité de gouvernance et de nomination.

---



*4.1.3. David Sidwell*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire David Sidwell pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat de David Sidwell expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

David Sidwell (né en 1953) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2008 et nommé Senior Independent Director par le Conseil d'administration en avril 2010. Il a été vice-président exécutif et CFO de Morgan Stanley à New York entre 2004 et 2007 et a pris sa retraite à la fin de 2007.

David Sidwell préside le Comité de risque et siège au Comité de gouvernance et de nomination.



*4.1.4. Rainer-Marc Frey*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Rainer-Marc Frey pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat de Rainer-Marc Frey expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Rainer-Marc Frey (né en 1963) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'octobre 2008. Il est le fondateur de la société de placement Horizon21 ; il est également président de Horizon21 AG ainsi que de la holding et de toutes les entités et filiales liées.

Rainer-Marc Frey est membre du Comité des ressources humaines et de rémunération et du Comité de risque.

---



#### 4.1.5. Ann F. Godbehere

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ann F. Godbehere pour un mandat d'une année.

##### B. Commentaires

Le mandat d'Ann F. Godbehere expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Ann F. Godbehere (née en 1955) a été élue au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009. Elle a été nommée CFO et directrice exécutive de Northern Rock en février 2008, occupant ces fonctions dans la phase initiale de la nationalisation de l'entreprise, avant de démissionner fin janvier 2009. Auparavant, elle a occupé le poste de CFO du groupe Swiss Re de 2003 à 2007. Ann F. Godbehere est membre du Conseil d'administration de Prudential plc, Rio Tinto plc et Rio Tinto Limited à Londres et préside leur comité d'audit. Elle est également membre du Conseil d'administration de British American Tobacco plc et siège au comité d'audit de ce dernier.

Ann F. Godbehere préside le Comité des ressources humaines et de rémunération et siège au Comité d'audit.

---



#### 4.1.6. Axel P. Lehmann

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Axel P. Lehmann pour un mandat d'une année.

##### B. Commentaires

Le mandat d'Axel P. Lehmann expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Axel P. Lehmann (né en 1959) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2009. Il est membre du Comité exécutif du groupe et assume le rôle de Group Chief Risk Officer de Zurich Insurance Group (Zurich) depuis 2008. Il a par ailleurs été nommé Regional Chairman Europe de Zurich et président du Conseil d'administration de Farmers Group Inc. en 2011.

Axel P. Lehmann est membre du Comité de gouvernance et de nomination et du Comité de risque.

---



#### 4.1.7. Helmut Panke

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Helmut Panke pour un mandat d'une année.

##### B. Commentaires

Le mandat de Helmut Panke expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Helmut Panke (né en 1946) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004. Il a intégré BMW en 1982 et en a présidé le Comité exécutif de 2002 à 2006.

Helmut Panke est membre du Comité des ressources humaines et de rémunération et du Comité de risque.



*4.1.8. William G. Parrett*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire William G. Parrett pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat de William G. Parrett expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

William G. Parrett (né en 1945) a été élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale extraordinaire d'octobre 2008. Il a fait toute sa carrière chez Deloitte Touche Tohmatsu et a occupé la fonction de Chief Executive Officer de 2003 jusqu'à sa retraite en 2007. William G. Parrett fait partie du Conseil d'administration de Eastman Kodak Company, Blackstone Group LP et Thermo Fisher Scientific Inc., et préside le comité d'audit de chacune de ces entreprises.

William G. Parrett préside le Comité d'audit et siège au Comité de responsabilité d'entreprise.

---



*4.1.9. Isabelle Romy*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Isabelle Romy pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat d'Isabelle Romy expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Isabelle Romy (née en 1965) a été élue au sein du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2012. Elle est associée de Froiep Renggli, un important cabinet suisse d'avocats d'affaires. De 1995 à 2012, elle a travaillé pour un autre grand cabinet d'avocats basé à Zurich, où elle était associée de 2003 à 2012. Isabelle Romy est vice-présidente de la Commission des sanctions de la SIX Swiss Exchange depuis 2008.

Isabelle Romy est membre du Comité d'audit et du Comité de gouvernance et de nomination.

---



*4.1.10. Beatrice Weder di Mauro*

**A. Proposition**

Le Conseil d'administration propose de réélire Beatrice Weder di Mauro pour un mandat d'une année.

**B. Commentaires**

Le mandat de Beatrice Weder di Mauro expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Elle se présente pour un nouveau mandat.

Beatrice Weder di Mauro (née en 1965) a été élue au sein du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2012. Elle est professeure d'économie, de politique économique et de macroéconomie internationale à l'Université Johannes Gutenberg de Mayence depuis 2001.

Beatrice Weder di Mauro est membre du Comité d'audit et du Comité de responsabilité d'entreprise.



#### 4.1.11. Joseph Yam

##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Joseph Yam pour un mandat d'une année.

##### B. Commentaires

Le mandat de Joseph Yam expire lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2013. Il se présente pour un nouveau mandat.

Joseph Yam (né en 1948) a été élu au sein du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2011. Il est Executive Vice President de la China Society for Finance and Banking et agit, en cette qualité, en tant que conseiller pour la Banque populaire de Chine depuis 2009. Il a présidé l'Autorité monétaire de Hong Kong de 1993 jusqu'à sa retraite en 2009.

Joseph Yam est membre du Comité de responsabilité d'entreprise et du Comité de risque.

---

Les curriculum vitae détaillés se trouvent dans la section « Corporate governance, responsibility and compensation » du rapport annuel 2012 ainsi que sur Internet à l'adresse [www.ubs.com/boards](http://www.ubs.com/boards).

#### 4.2. Election de Reto Francioni au Conseil d'administration



##### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Reto Francioni en tant que membre indépendant du Conseil d'administration pour un mandat d'une année.

##### B. Commentaires

Reto Francioni (né en 1955) occupe le poste de Chief Executive Officer (CEO) de Deutsche Börse AG depuis 2005. Il enseigne également la théorie appliquée des marchés des capitaux à l'Université de Bâle depuis 2006. De 2002 à 2005, il a exercé les fonctions de président du Conseil de surveillance et président de SWX Group à Zurich. Reto Francioni a été co-CEO et porte-parole du Comité exécutif de Consors AG à Nuremberg de 2000 à 2002. Entre 1993 et 2000, il a occupé divers postes de direction au sein de Deutsche Börse AG, dont celui de CEO adjoint de 1999 à 2000. De 1992 à 1993, il a intégré la division de la finance d'entreprise de Hoffmann-La Roche à Bâle. Auparavant, il a travaillé pour Association Tripartite Bourses pendant plusieurs années et, de 1985 à 1988, pour le Crédit suisse dans le domaine de la vente d'actions et des affaires juridiques. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1981 au sein de la division commerciale de l'Union de Banques Suisses. Reto Francioni a achevé ses études de droit en 1981 et son doctorat en 1987 à l'Université de Zurich.

Reto Francioni est président du Conseil de surveillance de Clearstream Holding AG et vice-président des Conseils de surveillance respectifs d'Eurex Clearing AG et Eurex Frankfurt AG. Il préside le Conseil d'administration de Clearstream International S.A. et fait partie de celui d'Eurex Zürich AG. Reto Francioni est vice-président du Deutsches Aktieninstitut, membre du Conseil directif de la Goethe Business School ainsi que membre du Conseil consultatif de l'Instituto de Empresa et du Moscow International Financial Center. Il est en outre membre du Shanghai International Financial Advisory Committee et du Groupe consultatif stratégique de VHV Versicherung. Reto Francioni est de nationalité suisse.

### 4.3. Réélection de l'organe de révision, Ernst & Young SA, Bâle

#### A. Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision des comptes annuels d'UBS SA, la maison-mère, et des comptes annuels consolidés du Groupe UBS pour un mandat d'une année.

#### B. Commentaires

Sur recommandation du Comité d'audit, le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Bâle, comme organe de révision pour un mandat d'une année. Ernst & Young SA, Bâle, certifiée au Comité d'audit du Conseil d'administration qu'elle dispose de l'indépendance indispensable à l'exercice de son mandat et que son indépendance ne sera pas altérée du fait des services rendus en plus du mandat de révision à UBS SA. De tels mandats requerront une approbation préalable générale ou spécifique du Comité d'audit. En outre, Ernst & Young SA, Bâle, certifie n'avoir fourni à UBS SA aucun service interdit au réviseur principal d'une société par l'autorité de surveillance boursière des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission – SEC) pendant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012.

Ernst & Young SA, Bâle, exerce le mandat de révision qui lui a été confié par UBS SA depuis 1998. Pour de plus amples précisions concernant l'indépendance des réviseurs d'UBS et les honoraires qui leur sont versés, il est renvoyé à la section « Corporate governance, responsibility and compensation » du rapport annuel 2012.

## Organisation

### Autorisation de vote

Les actionnaires enregistrés au registre des actionnaires le 29 avril 2013, 17 h 00 HEC (et le 19 avril 2013, 16 h 30 HAE auprès du transfer agent Computershare aux Etats-Unis d'Amérique) ont l'autorisation de voter à l'Assemblée générale ordinaire.

### Aucune restriction de négoce sur les actions UBS

L'enregistrement des actionnaires aux fins de vote n'affecte en rien le négoce des actions UBS détenues par les actionnaires enregistrés avant, pendant ou après l'Assemblée générale ordinaire. Ni le droit suisse ni les Statuts d'UBS SA n'imposent de restriction de négoce aux actionnaires votant lors de l'Assemblée générale ordinaire à venir.

### Cartes d'admission à l'Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires inscrits auprès d'UBS SA en Suisse au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission jusqu'au 25 avril 2013 à l'adresse suivante au moyen du bulletin joint à la présente invitation :  
UBS SA, Shareholder Services, Case postale, CH-8098 Zurich.

Les actionnaires inscrits aux Etats-Unis d'Amérique au registre des actionnaires peuvent demander leurs cartes d'admission par écrit jusqu'au 19 avril 2013 à l'adresse suivante :  
UBS SA, c/o Proxy Services, Computershare Investor Services, P.O. Box 43126, Providence, RI 02940-5068.

Les cartes seront envoyées dès le 18 avril 2013. Les cartes d'admission déjà établies ne sont plus valables si les actions correspondantes sont vendues avant l'Assemblée générale ordinaire et si le registre des actionnaires est informé de la vente des actions.

### Représentation à l'Assemblée générale

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée générale par leur représentant légal ou au moyen d'une procuration écrite par leur banque dépositaire, par tout autre actionnaire ayant le droit de vote ou par Altorfer Duss & Beilstein AG (Urs Zeltner, avocat et notaire), Walche-strasse 15, CH-8006 Zurich en qualité de représentant indépendant.

Afin de désigner le représentant indépendant (Altorfer Duss & Beilstein AG), veuillez compléter et signer la procuration ci-jointe. Le traitement en temps voulu peut être garanti pour toutes les procurations reçues d'ici au 25 avril 2013.

### Langue / Diffusion sur Internet

L'Assemblée générale ordinaire se tiendra en allemand. L'interprétation simultanée vers le français et l'anglais, ainsi que vers l'allemand lors d'interventions en d'autres langues, sera disponible. Des écouteurs seront mis à disposition aux help desks.

L'Assemblée générale ordinaire sera diffusée en direct sur Internet en anglais et en allemand via [www.ubs.com/agm](http://www.ubs.com/agm).

### Divers

L'appareil de vote pour le vote électronique sera remis sur inscription au validation desk. Si vous souhaitez quitter l'Assemblée générale ordinaire avant son terme officiel, veuillez remettre l'appareil de vote électronique au validation desk en partant.

Les intervenants sont priés de s'inscrire auprès du guichet des intervenants situé dans le hall avant le début de l'Assemblée générale ordinaire.

Le titre de transport public spécial ci-joint peut être utilisé pour tous les moyens de transport dans la zone 110 de Zurich pour se rendre à l'Assemblée générale ordinaire (Hallenstadion) et en revenir. Nous recommandons d'utiliser les transports publics.

© UBS 2013. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

Imprimé en Suisse sur papier sans chlore en utilisant des couleurs à teneur réduite en huile minérale. Production du papier selon des critères écologiques et socialement équitables.

UBS SA  
Case postale, CH-8098 Zurich  
Case postale, CH-4002 Bâle

[www.ubs.com](http://www.ubs.com)

